

SOUSCRIPTEUR EN ASSURANCE ET RÉASSURANCE

Titre RNCP 36464

L'Ifpass propose le Souscripteur en assurance et réassurance. Ce cursus forme des souscripteurs évoluant dans le secteur de l'assurance et de la réassurance, au niveau national et international. Il permet de développer des compétences essentiellement techniques pour déterminer les conditions d'acceptation du risque et contribuer à la maîtrise des risques assurantiels. Le souscripteur exerce ses activités en pleine autonomie en lien notamment avec les experts, les intermédiaires et le réseau commercial.

BLOCS DE COMPÉTENCES

- Développer un portefeuille de risques non standards en assurance et en réassurance
- Souscrire des risques non standards en assurance et en réassurance
- Gérer la relation client en assurance et en réassurance
- Gérer les sinistres non standards en assurance et en réassurance
- Manager les équipes et l'activité d'un service en assurance et en réassurance

PRÉREQUIS

- Tout public
- 1 an d'expérience dans la certification visée

DURÉE D'ACCOMPAGNEMENT

- Vous bénéficiez de 13 h d'accompagnement sur 1 an

DÉROULÉ D'ACCOMPAGNEMENT

Le planning est défini par l'accompagnateur au début du parcours.

Atelier méthodologique : 3 h 30 mn

Rendez-vous d'accompagnement : 6 h

Atelier préparation au jury : 3 h 30 mn

MODALITES D'INSCRIPTION

- Recevabilité étudiée par l'Ifpass

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Le candidat doit déposer le Livret II, un mois avant le jury.
- Il sera reçu en soutenance par un jury. La soutenance est prévue en janvier et juin.
- Résultats 3 semaines à 1 mois après la soutenance
- Envoi du diplôme par l'Ifpass

TARIFS

3500 €

CHIFFRES CLEFS

**2020 : 1 candidat présenté
100 % de réussite à l'examen**

2021 et 2022 : Pas de candidats

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

N° ET INTITULÉ DU BLOC	LISTE DE COMPÉTENCES
<p>RNCP36464BC01 DÉVELOPPER UN PORTEFEUILLE DE RISQUES NON STANDARDS EN ASSURANCE ET EN RÉASSURANCE</p>	<ul style="list-style-type: none"> Maîtriser la rentabilité de son portefeuille en assurance et réassurance grâce à la mise en place de limites d'acceptation de risques et d'outils de suivi de la sinistralité afin de garantir la solvabilité de l'entreprise et de procéder à des actions correctrices en cas de résultats insatisfaisants. Mettre en œuvre le plan d'actions commerciales défini par la direction en tenant compte des objectifs stratégiques et commerciaux de l'entreprise, en s'assurant également d'impliquer toutes les personnes utiles afin de développer son portefeuille clients. Accroître ses résultats commerciaux en proposant une augmentation de sa capacité de souscription ainsi qu'en déclinant une projection du chiffre d'affaires potentiel à réaliser afin de pouvoir souscrire de nouveaux risques et ainsi gagner de nouvelles parts de marché. Répondre aux appels d'offres en identifiant les attendus et besoins du commanditaire définis dans le cahier de charges ainsi qu'en coordonnant l'équipe qui va contribuer à la réalisation des livrables dans l'objectif de gagner le marché. Promouvoir son expertise sur le marché en participant à des événements stratégiques du secteur, en publiant des articles ou documents techniques afin d'accroître sa notoriété et celle de son entreprise et attirer ainsi de nouveaux clients.
<p>RNCP36464BC02 SOUSCRIRE DES RISQUES NON STANDARDS EN ASSURANCE ET EN RÉASSURANCE</p>	<ul style="list-style-type: none"> Cartographier les risques (fréquence et gravité) en identifiant et analysant les facteurs aggravants (sur place ou à distance) afin d'accompagner le client dans l'élaboration d'une politique de prévention et de protection qui réduirait les conséquences d'un éventuel sinistre sur son activité Tarifier les garanties et les extensions de garanties en prenant en compte les caractéristiques spécifiques des risques préalablement évalués par les experts lors des visites de risques afin d'élaborer une proposition d'assurance adaptée. Superviser l'élaboration de l'ensemble des documents contractuels afin de s'assurer que toutes les pièces constitutives du dossier sont conformes aux conditions négociées et affectées au bon destinataire (service juridique, comptable, qualité, etc.) en vue de déclencher la mise en place du contrat d'assurance ou de réassurance Présenter les conditions générales et particulières d'assurance ou de réassurance au client en lui expliquant notamment l'étendue des garanties et leurs limites, ainsi que ses obligations contractuelles afin de mettre en vigueur le contrat Mettre en place de nouveaux traités de réassurance, en identifiant les caractéristiques des risques couverts par le traité et en déterminant les conditions techniques et juridiques en tant que souscripteur cédant ou en tant que souscripteur réassureur afin de procéder à leur formalisation
<p>RNCP31190BC03 MANAGEMENT DES RISQUES ET DE GESTION DES SINISTRES EN RÉASSURANCE</p>	<ul style="list-style-type: none"> Accompagner le client dans la souscription de son contrat d'assurance ou de réassurance, en distinguant les différents risques identifiés dans la cartographie et en sélectionnant les risques assurables, les moyens de prévention et de protection à mettre en place afin de souscrire une couverture d'assurance la plus adaptée à ses besoins et moyens financiers Argumenter les décisions de restriction d'assurance ou de l'application de surprime pour certains risques auprès du client en lui expliquant clairement le fonctionnement des limites de garanties, des franchises, plafonds et exclusions tout en veillant au respect de la protection de ses intérêts afin de lui faire souscrire le contrat d'assurance Entretenir le lien relationnel avec son client tout au long de la vie du contrat en mettant en place des rendez-vous réguliers et en organisant avec lui des visites sur site afin de le fidéliser et de vérifier que la couverture d'assurance proposée est toujours adaptée au regard de l'évolution du risque et dans le but de prévenir notamment un risque de sous-assurance Assister son client tout au long du processus de gestion d'un sinistre, de la déclaration de sinistre jusqu'au règlement des indemnités dues, en l'accompagnant dans la compréhension d'un éventuel refus de prise en charge ou d'une indemnisation partielle de son sinistre afin de le fidéliser et maintenir le lien de confiance
<p>RNCP36464BC04 GÉRER LES SINISTRES NON STANDARDS EN ASSURANCE ET EN RÉASSURANCE</p>	<ul style="list-style-type: none"> Analyser les circonstances du sinistre à partir de la déclaration de l'assuré afin de déterminer les conditions d'application du contrat d'assurance ou de réassurance et les enjeux financiers de la prise en charge pour l'entreprise Superviser le déploiement des mesures conservatoires identifiées par les experts techniques lors du sinistre en missionnant les entreprises partenaires de tous les corps de métiers afin de limiter le montant des dommages Coordonner les interventions de toutes les parties prenantes au sinistre en conservant un lien étroit avec chacune d'entre elles et en facilitant les échanges afin de s'assurer de l'accomplissement de l'intégralité des actions nécessaires au traitement du sinistre et procéder ainsi rapidement à l'indemnisation de l'assuré Contribuer à l'évolution de la politique de souscription en analysant les éléments de prise en charge du sinistre et en identifiant les éventuels écarts avec la rédaction des clauses contractuelles afin de mieux maîtriser ses engagements et la qualité des risques en portefeuille
<p>RNCP36464BC05 MANAGER LES ÉQUIPES ET L'ACTIVITÉ D'UN SERVICE EN ASSURANCE ET EN RÉASSURANCE</p>	<ul style="list-style-type: none"> Piloter une équipe de collaborateurs en tenant compte du périmètre de leur activité, de leur niveau d'expertise et du rôle de chacun dans l'organisation ainsi qu'en mettant en œuvre des outils de suivi et d'analyse des activités afin d'atteindre les objectifs de performance individuels et collectifs attendus Accompagner les collaborateurs aux profils hétérogènes dans leur montée en compétences et le maintien de leur employabilité en mettant en œuvre des parcours de formations spécifiques et individualisés afin de leur permettre d'évoluer et de conserver l'expertise au sein de l'entreprise Manager une équipe transversale dans le cadre d'un projet en mettant en œuvre une méthodologie adaptée et en utilisant des outils de planification permettant d'avoir un état d'avancement précis à chaque étape clé afin de réaliser les livrables définis dans le cahier des charges et faire aboutir le projet dans sa globalité